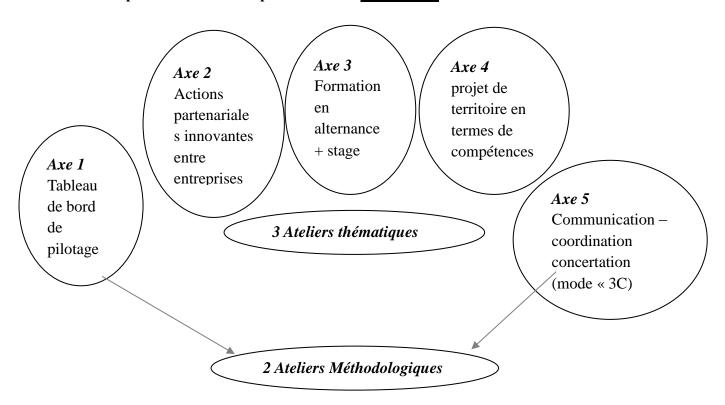






Un Plan d'actions prioritaires pour l'emploi en Wallonie picarde

Juin 2013 Passer d'un plan d'actions à un plan d'actions prioritaires 2013-2016



Le travail réalisé a permis d'identifier un plan d'actions.

Il est nécessaire aujourd'hui de poursuivre les travaux afin de prioriser, de préciser les objectifs identifiés, de préciser les actions, identifier les porteurs des projets envisagés, les planifier dans le temps et rechercher les financements nécessaires pour les réaliser.

L'axe 1 et l'axe 5 seront, dans un premier temps, pris exclusivement en charge par les deux CSEF du territoire de Wallonie picarde.

Les trois autres axes (axes thématiques), par contre, font l'objet d'un travail concerté entre les acteurs du territoire. Les CSEF sont soutien dans le travail à réaliser.

L'assemblée générale qui s'est tenue le 27 juin 2013 a été l'occasion de démontrer que le plan d'actions prioritaires pour l'emploi de notre territoire se concrétise par une première mouture de **projets concrets** répondant aux besoins répertoriés dans la phase de diagnostic.

Il s'agira maintenant à partir de ces lignes, de mener à bien les actions envisagées et pour ce faire, le CSEF appelle l'ensemble des acteurs du territoire à s'investir dans les projets.

Samuel Service Constitution of the Constitutio







Les Enjeux

- Etablir un plan d'actions prioritaires concerté entre l'ensemble des acteurs du territoire
- Légitimer le plan d'actions prioritaires en matière d'emploi et de formation et l'intégrer dans un projet de plan de développement territorial.

Axe 2 : Développer des actions partenariales innovantes entre entreprises et institutions

- Actions à moyen terme
 - Mission: Exploration entreprise Concours
 - Génération outils
 - Fenêtre sur Entreprise
 - Métiers 3 D

Axe 3 : Accélérer le développement du dispositif de formation en alternance

- Action à court terme
 - Etude sur la détection des besoins en formation en entreprise
- Action à moyen terme
 - Site Internet de relais destiné à informer sur la Formation en Alternance
- Action à long terme
 - Promouvoir la Formation en Alternance et le suivi des stagiaires

Axe 4 : Définir un projet de territoire en termes de compétences

- Actions à court terme
 - Pôles de collaboration/Clusters Construction/industrie
 - Wapi Café en réseaux locaux
- Actions à moyen terme
 - Dynamique motivationnelle des jeunes et demandeurs d'emploi
 - Valorisation des bonnes pratiques dans le domaine des « rencontres citoyennes ».



Axe4: Tony ROUPIN-tony.roupin@forem.be-Fax: 069/88.28.23

CSEF Mouscron-Comines – Rue de l'Echauffourée 1- 7700 Mouscron

Axe3: Marie-Julie Barroo-mariejulie.barroo@forem.be-Fax: 056/56.00.38